Les travaux du nouveau **pont Champlain** à 4,2 milliards sont lancés

Page A 3

Un micro, mille **chanteuses**, ou le **jazz** porté par ses voix féminines *Page E 1*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVI Nº 137 LE DEVOIR, LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 JUIN 2015 2,83 $ + TAXES = 3,25 $

PIERRE-PHILIPPE MARCOUX AGENCE FRANCE-PRESSE

Le lynx ibérique, ici muni d'un collier émetteur, est le félin le plus menacé, avec environ 300 individus.

BIODIVERSITÉ

L'humain a enclenché la sixième grande extinction

ALEXANDRE SHIELDS

Le rythme d'anéantissement des espèces vivantes sur Terre est tel que l'humanité est en train de provoquer la sixième extinction de masse de l'histoire de la planète, conclut une nouvelle étude scientifique internationale. Les chercheurs préviennent d'ailleurs qu'il reste de moins en moins de temps pour éviter une catastrophe qui aura des effets dévastateurs pour la vie humaine.

«Nos estimations révèlent un recul exceptionnellement rapide de la biodiversité au cours des derniers siècles, ce qui indique qu'une sixième extinction de masse est en cours», constatent les auteurs de cette étude publiée vendredi dans *Science Advances*, un périodique produit par l'Association américaine pour l'avancement des sciences.

«Notre analyse insiste sur le fait que notre société a commencé à détruire les espèces des au-

VOIR PAGE A 10 : **EXTINCTION**

Bienvenue à Condoville

À Montréal, l'embourgeoisement s'accélère, et les pauvres en paient le prix

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Au centre-ville de Montréal, les tours à condominiums de luxe se multiplient, contribuant à l'embourgeoisement accéléré de la ville.

MARCO FORTIER

Des condos qui remplacent un garage de quartier. Des condos qui poussent sur un ancien casse-croûte. Des condos à la place d'un vieux cordonnier. L'omniprésence du condominium se confirme dans une nouvelle étude menée par une équipe de l'Université Concordia: l'embourgeoisement des quartiers centraux de Montréal s'accélère, concluent les chercheurs.

«Le moratoire sur la conversion de condos à Montréal […] a échoué à protéger les locataires contre l'expulsion forcée de leur communauté par des spéculateurs immobiliers. Le moratoire est perçu comme une mesure bidon qui est très facile à contourner par les promoteurs», écrit le professeur Ted Rutland dans une analyse datée du 4 mars 2015.

Les pauvres sont encore chassés de leurs logements pour faire place à des condominiums vendus à gros prix. Des spéculateurs s'enrichissent sur leur dos. Et la Ville laisse faire, parce que l'embourgeoisement (aussi appelé «gentrification», un terme calqué sur l'anglais) rapporte une fortune en impôts fonciers.

«Les intérêts financiers mutuels de la Ville et des promoteurs ont chassé les résidants de leur propre communauté», note l'étude de Ted Rutland.

VOIR PAGE A 10 : **CONDOS**

Dossier ›

Pas de quartier pour les pauvres. Le côté sombre de l'embourgeoisement. *Page A 4*

Un «cadeau» empoisonné. La bataille de Liliane Dufour pour garder son logement. *Page A 5*

Des condos plutôt qu'un parc au centre-ville. *Page A 6*

AUJOURD'HUI

Plaisirs › Las Vegas, paradis du surréalisme. À la fois sécuritaire et canaille, la ville du péché attire les foules. *Page D 1*

Perspectives › Ottawa clôt une session préélectorale. Les questions de justice ont marqué la 41e législature. *Page B 1*

Avis légaux ..... C 4
Carrières ..... C 5
Décès ..... C 8
Mots croisés ..... D 4
Petites annonces ..... C 8
Sudoku ..... D 4

JOURNÉE NATIONALE DES AUTOCHTONES

À moi la colère, à toi la lumière

À l'occasion de la Journée nationale des autochtones, *Le Devoir* trace le portrait inspirant d'une jeune enseignante innue, qui est aussi écrivaine, et, à travers cette figure, le portrait d'un monde en train de changer dans les communautés autochtones.

MONIQUE DURAND

Elle partage un petit appartement avec Marc-Aurèle, son fils de 5 ans. *«Le nom d'un empereur romain*, fait Naomi en souriant. *Mon père, mort dans un accident de voiture quand j'étais petite, s'appelait Marco. J'ai longtemps pensé que Marc-Aurèle s'épelait Marcorèle.»* Appartement minuscule, au second étage d'une maison à logements à Sept-Îles, minuscule, mais dévoré par une large bibliothèque de bois où elle a déposé ses trésors, comme *Le sel de la terre* de Samuel Archibald. Ou *Journal d'un écrivain en pyjama* de Dany Laferrière. Ou *Adagio* de Félix Leclerc. *«Ce livre-là parlait de race. Je m'y reconnaissais.»*

MONIQUE DURAND

Naomi Fontaine espère affranchir ses élèves de l'image de l'autochtone misérable.

C'est elle, Naomi Fontaine, que les spécialistes considèrent parfois comme *«la première écrivaine moderne»* de la littérature innue, réputation que lui a value son premier livre, *Kuessipan/À toi*. *«Elle ose sortir du carcan indianiste. C'est là une forme d'émancipation par rapport à ce qu'écrivent ses aînées»*, avance le chercheur Maurizio Gatti.

VOIR PAGE A 10 : **AUTOCHTONES**

514.934.7440
www.equipeburdman.com
info@equipeburdman.com
BRIGITTE I. BURDMAN
Courtier Immoblier
ROYAL LEPAGE HERITAGE
CARRIAGE TRADE
1% DES COURTIERS IMMOBILIERS AU CANADA POUR ROYAL LEPAGE

VOIR PAGE C 10

VIEUX-MONTRÉAL | TERRASSE PRIVÉE | 64, ST-PAUL OUEST, PH509 | MLS 23742904 | 1 245 000 $

ACTUALITÉS

James Moore quitte la vie politique

Un autre ministre conservateur jette l'éponge

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Un autre ministre conservateur a annoncé vendredi qu'il ne serait pas sur les blocs de départ pour la campagne électorale qui s'annonce. James Moore, qui détenait jusqu'ici l'important portefeuille de l'Industrie, a annoncé qu'il quittait la vie politique pour se consacrer à sa famille. Cela porte à sept le nombre de grosses pointures conservatrices qui ne sollicitent pas un nouveau mandat.

«Trouver l'équilibre entre les responsabilités familiales et la vie publique est un défi, et c'est particulièrement vrai lorsque vous avez un enfant avec des besoins spéciaux», écrit M. Moore dans son site Internet personnel. *«Récemment, mon épouse et moi avons reçu des nouvelles éprouvantes à propos de la santé de notre magnifique fils Spencer.»* En entrevue avec le réseau CBC, M. Moore a révélé que son jeune fils était atteint d'une rare maladie des os.

Sur sa page, M. Moore s'empresse d'ajouter que son départ n'a rien à voir avec les sondages démoralisants pour le Parti conservateur. *«J'ai toutes les raisons de croire que le premier ministre Harper et notre gouvernement conservateur seront réélus, et j'aurais aimé faire partie du prochain gouvernement conservateur»*, écrit-il encore. En entrevue avec la CBC, M. Moore — que certains voient comme un aspirant remplaçant à Stephen Harper — n'a pas fermé la porte à un éventuel retour en politique. *«Il ne faut jamais dire jamais. J'ai 39 ans. Je ne suis pas Le Vieux Moore. Qui sait de quoi l'avenir sera fait? Mais je sais que le prochain chapitre de ma vie se déroulera auprès de ma famille.»*

FRANK GUNN LA PRESSE CANADIENNE

James Moore est ministre de l'Industrie depuis 2013. Le premier ministre a été mis au fait de sa décision il y a quelques semaines.

Député de Colombie-Britannique, M. Moore a été élu la première fois en 2000, sous la bannière de l'Alliance canadienne. Il n'a jamais perdu son siège depuis. Bilingue, il a fait son entrée au cabinet en 2008 en tant que ministre du Patrimoine canadien. En 2013, il a obtenu le prestigieux portefeuille de l'Industrie en remplacement de Christian Paradis.

M. Moore incarnait la voix plus progressiste de l'Alliance canadienne. En 2004, il avait été un des rares à voter pour le mariage entre conjoints de même sexe. Il est aussi prochoix. Malgré cela, il s'est fait remarquer pour quelques sorties lorsqu'il était ministre du Patrimoine. Il avait exhorté Radio-Canada à retirer l'émission *Hard* de son site Tou.tv, qu'il jugeait *«offensante»*. Cette série humoristique racontait les péripéties d'une mère française au foyer qui découvrait, à la mort de son mari, qu'il gagnait sa vie à produire des films pornographiques et qui se voyait obligée, pour des raisons alimentaires, de reprendre le flambeau. Radio-Canada s'était exécutée. M. Moore avait aussi critiqué le Musée des sciences et de la technologie pour avoir présenté l'exposition d'éducation sexuelle destinée aux adolescents *Sexe, l'expo qui dit tout*, qu'il avait qualifiée d'*«insulte aux contribuables»*.

M. Moore est le cinquième ministre d'importance à tirer sa révérence. Avant lui, le ministre de la Justice Peter MacKay a annoncé son départ, tout comme celui des Affaires étrangères (John Baird), du Développement international (Christian Paradis), du Patrimoine (Shelly Glover), et l'ancienne ministre d'État — et alliée de la première heure de Stephen Harper — Diane Ablonczy. C'est sans compter le départ du président du comité des Finances, James Rajotte, qu'on dit très aimé du caucus, et le décès de l'ancien ministre des Finances, Jim Flaherty. Une cinquantaine de députés ont annoncé qu'ils ne se représenteraient pas à la prochaine élection, dont une trentaine de conservateurs.

Le Devoir

NOUVEAUX ACTES

Québec s'entend avec les pharmaciens au sujet de la rémunération

KARL RETTINO-PARAZELLI

Après des années de négociations et à quelques heures de l'entrée en vigueur de nouveaux actes en pharmacie, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) se sont finalement entendus au sujet de la rémunération.

L'entente de principe intervenue entre le ministre Barrette et l'AQPP sera soumise aux membres de l'association au cours des prochains jours. Si elle est approuvée, elle déterminera la rémunération de quatre des sept actes que peuvent poser les pharmaciens à compter de ce samedi.

Les pharmaciens seraient ainsi rémunérés pour: **prolonger l'ordonnance** d'un médecin afin d'éviter l'interruption d'un traitement prescrit, **ajuster la dose**, la quantité ou la posologie d'une ordonnance, **prescrire** un médicament lorsque aucun diagnostic n'est requis et **prescrire** des médicaments pour des conditions dont le diagnostic et le traitement sont connus.

Ils ne seront cependant pas rémunérés pour: **effectuer la substitution** d'un médicament en cas de rupture d'approvisionnement, **administrer un médicament** pour démontrer son usage approprié et **prescrire** et interpréter des analyses de laboratoire.

Au départ, le gouvernement comptait assumer les coûts de trois actes, mais il a accepté d'en couvrir un quatrième. Ces actes seront couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ou l'assurance privée du patient qui se présente à la pharmacie. Le paiement d'une franchise pourrait être exigé selon les cas.

Longues négociations

Les sept nouveaux actes ont été accordés aux pharmaciens dans la loi 41, adoptée en décembre 2011. Les patients devaient au départ bénéficier de ces actes en pharmacie à compter de septembre 2013, mais l'entrée en vigueur des changements a été retardée, faute d'entente au sujet de la rémunération. C'est maintenant chose du passé.

«Cette entente vient conclure avec succès des années d'échanges avec les pharmaciens propriétaires en vue d'améliorer l'accès aux soins de santé», a déclaré le ministre Barrette par voie de communiqué.

L'accord Québec-pharmaciens intervient après l'adoption sous bâillon du projet de loi 28, qui permet au gouvernement Couillard de réaliser des économies de 177 millions de dollars en diminuant les honoraires des pharmaciens. Selon l'AQPP, cela représente une perte de revenus d'environ 100 000$ par pharmacie.

Les détails de l'entente demeureront confidentiels jusqu'à ce que les membres de l'AQPP et le Conseil du trésor l'acceptent.

Le Devoir

GARDERIES

Québec détaille ses coupes de 74 millions

KARL RETTINO-PARAZELLI

Les garderies du Québec savent désormais comment les coupes de 74 millions annoncées dans le cadre du dernier budget provincial les affecteront. Les règles budgétaires dévoilées vendredi par le ministère de la Famille annoncent des impacts directs sur la qualité des services offerts, dénoncent les centres de la petite enfance (CPE) et les garderies privées subventionnées.

Les compressions budgétaires s'appliquent dès cette année. D'ici le 31 mars 2016, le réseau de garderies devra donc réduire son budget pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement.

Les CPE font face à des coupes de 36,9 millions de dollars, tandis que les bureaux coordonnateurs des services de garde en milieu familial doivent retrancher 1,7 million.

Le gouvernement puisera également près de 13 millions dans les surplus du réseau des garderies, dont le total frôle les 200 millions.

Il s'agit d'un des quatre scénarios présentés par la ministre de la Famille, Francine Charbonneau, à la suite du dépôt du plus récent budget Leitão.

«Des quatre scénarios, c'était le moins mauvais, mais il fait tout aussi mal», affirme le président-directeur général de l'Association québécoise des CPE, Louis Senécal. Concrètement, un CPE de 80 places voit son budget annuel réduit d'environ 35 000$, calcule-t-il. Au total, l'association estime avoir absorbé des compressions de 400 millions depuis 2006.

«On touche directement les services à la population. Nous ne sommes pas du tout dans de la bureaucratie. De toute façon, ça n'existe pas de la bureaucratie dans un CPE», ajoute M. Senécal. Il explique que certains CPE devront par exemple se passer d'orthophonistes et de conseillères pédagogiques.

L'association des CPE déplore également que le gouvernement n'ait pas retenu son idée de permettre aux CPE d'accueillir plus d'enfants que ce que prévoit leur permis pour compenser les absences quotidiennes.

Pour ce qui est des garderies privées subventionnées, elles subissent des coupes de quelque 22 millions.

«Ça fait mal parce que ça va mettre plusieurs garderies dans une situation très précaire, surtout dans la grande région de Montréal où les frais de fonctionnement sont particulièrement élevés», souligne le président de l'Association des garderies privées du Québec, Samir Alahmad.

Le Devoir

CONTRATS INFORMATIQUES

Martin Coiteux donne un nouveau « coup de barre »

Québec — Cinq ans après une première tentative pour resserrer le contrôle de la gestion des contrats informatiques gouvernementaux, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, revient à la charge en annonçant un nouveau *«coup de barre»* sans précédent.

M. Coiteux a dévoilé vendredi une stratégie qui vise à centraliser davantage l'octroi des contrats informatiques, en plus de diminuer le recours à la sous-traitance pour favoriser l'expertise interne.

Pour atteindre ces objectifs, M. Coiteux déposera l'automne prochain à l'Assemblée nationale un projet de loi ainsi qu'un projet de règlement. Chaque année, les ministères et organismes dépensent environ 3 milliards de dollars pour leurs projets informatiques.

En 2010, la présidente du Conseil du trésor d'alors, Michelle Courchesne, avait présenté elle aussi un projet de loi ainsi qu'une politique afin de centraliser la gestion des projets informatiques du gouvernement et de réduire le recours aux consultants externes.

Lors d'une conférence de presse, M. Coiteux a déclaré que le *«premier coup de barre»* donné par Mme Courchesne avait servi à préparer celui qu'il s'apprête à donner avec sa nouvelle initiative. *«Ce que l'on constate, c'est qu'il y a encore des dépassements de coûts, ce que l'on constate, c'est qu'il y a encore une situation dans laquelle, je ne dirais pas qu'on réinvente la roue, mais des ministères et organismes font encore les mêmes choses partout dans l'appareil»*, a-t-il déclaré.

M. Coiteux, qui a présenté un plan comprenant 36 mesures réparties en quatre axes, a affirmé que les économies attendues de ces mesures seront précisées l'automne prochain, mais il a évoqué le chiffre de *«centaines de millions»* de dollars.

La Presse canadienne

La GRC lie la violence familiale aux meurtres de femmes autochtones

Ottawa — La Gendarmerie royale du Canada a publié une mise à jour du rapport sur les femmes autochtones disparues et assassinées, qui compte des données qui montrent un fort lien entre les homicides et la violence familiale. La GRC a indiqué que les victimes de sexe féminin, peu importe leur ethnie, étaient plus fréquemment tuées par des hommes vivant sous le même toit ou dans la même communauté. Les données de la GRC montrent que les meurtres de femmes autochtones sont résolus dans 81% des cas, ce qui est comparable au taux de 83% dans le cas des femmes non autochtones. Le corps policier souligne que sa mise à jour réaffirme que les efforts de prévention doivent s'attaquer à la violence familiale. Cette mise à jour vient à la suite de la publication d'un rapport, l'an dernier, sur les meurtres ou les disparitions de femmes autochtones qui démontrait qu'il y avait eu 1181 cas de meurtres ou de disparitions entre 1980 et 2012. La GRC affirme que 11 femmes autochtones sont disparues depuis la publication du rapport en 2014.

La Presse canadienne

Décès de Denys Pelletier

Denys Pelletier n'est plus. Ce membre aussi dévoué que discret de la grande famille du *Devoir* est décédé mardi à l'âge de 88 ans.

Par l'histoire de sa famille, Me Pelletier, il était notaire de profession, s'était toujours intéressé au *Devoir*, et c'est tout naturellement qu'en 1964, il vient offrir ses services à Claude Ryan, fraîchement nommé directeur. Celui-ci l'invite au conseil d'administration de l'Imprimerie populaire, ltée (IPL), la société alors éditrice du journal. Il en sera le président de 1978 à 1989. Par la suite, il siégera à la première fiducie d'IPL. Celle-ci est légataire d'Henri Bourassa, le fondateur du journal, qui pour perpétuer l'indépendance du journal et de sa direction, lui a légué un bloc majoritaire d'actions dans *Le Devoir*. En 1993, une réorganisation d'entreprise crée une nouvelle société éditrice du journal, Le Devoir inc. Cela s'est fait sous l'œil attentif de Denys Pelletier, qui, à son titre de premier fiduciaire, s'est assuré que la volonté de Bourassa soit respectée.

Denys Pelletier a quitté son poste à la fiducie le 10 janvier 2010, jour des 100 ans du *Devoir*. Il avait choisi cette date symbolique, qui marquait 100 ans de présence ininterrompue de la famille Pelletier au *Devoir*. Son oncle Georges Pelletier était aux côtés d'Henri Bourassa au moment de la fondation du journal en 1910. Il en fut le rédacteur en chef et en devint le deuxième directeur en 1932. À sa retraite en 1946, c'est Renée Pelletier-Rowan, la cousine de Me Pelletier, qui assure la continuité de la présence des Pelletier dans le journal, en devenant, après avoir été secrétaire du directeur, une des premières femmes journalistes de ce journal.

Denys Pelletier laisse dans le deuil son épouse, Janine Boily, ses cinq enfants, Julie, Clotilde, Germain, Véronique et Étienne, ainsi que sa sœur, Hélène Pelletier-Baillargeon. Les funérailles auront lieu le 29 juin à 11 h à la chapelle Saint-Albert-Legrand, au 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, à Montréal.

Toutes nos condoléances à ses proches.

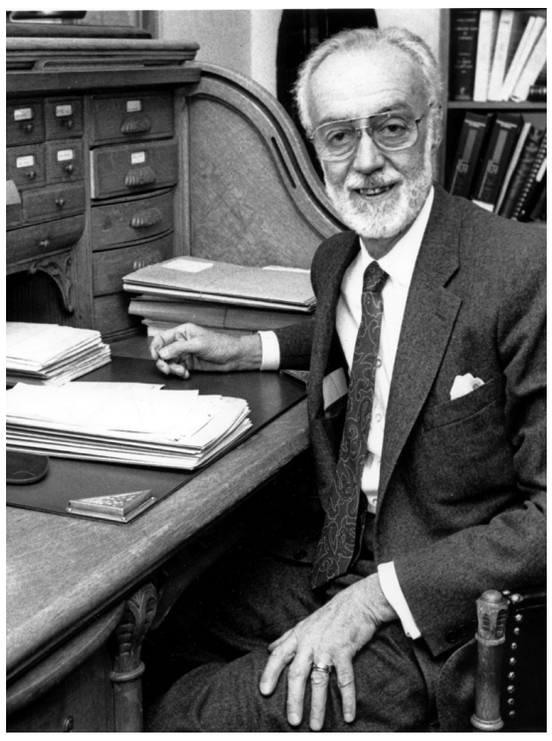

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Denys Pelletier en 1989

Bernard Descôteaux
Directeur du Devoir

Le projet de loi sur le pouvoir des députés modifié ?

Ottawa — Les sénateurs conservateurs ont présenté une motion vendredi pour modifier en profondeur un projet de loi qui donnerait davantage de pouvoirs aux députés à Ottawa. Les réformes avaient été proposées par leur collègue de la Chambre des communes, le député conservateur Michael Chong. Le projet de loi d'initiative parlementaire a été adopté facilement aux Communes, mais les sénateurs lui ont réservé un accueil plus tiède. Le sénateur David Wells, appuyé par sa collègue Denise Batters, a présenté un amendement pour retirer du texte l'une des clauses les plus importantes du projet de loi, qui permettrait aux députés d'un caucus de convoquer un vote de confiance pour leur chef et de l'évincer de la direction du parti s'ils le jugent nécessaire. Ils dénoncent aussi que la loi ne prévoie pas une consultation des sénateurs. M. Chong a martelé que des sénateurs non élus ne devraient pas pouvoir casser des propositions émanant des Communes qui viendraient donner davantage de pouvoirs aux élus.

La Presse canadienne

Nouveau juge en chef de la Cour supérieure

Le premier ministre Stephen Harper a annoncé vendredi la nomination de Jacques R. Fournier à titre de juge en chef de la Cour supérieure du Québec, en remplacement de François Rolland. M. Fournier, qui était juge en chef adjoint depuis 2013, entrera en poste à compter du 30 juin. M. Harper a également fait savoir qu'Eva Petras remplacera M. Fournier et deviendra juge en chef adjointe de la Cour supérieure du Québec, elle aussi à partir du 30 juin. Plus tôt cette année, au moment d'annoncer sa démission après 11 ans à la barre de la Cour supérieure, le juge Rolland a simplement dit vouloir passer à autre chose et laisser place à la nouvelle génération.

Le Devoir

ACTUALITÉS

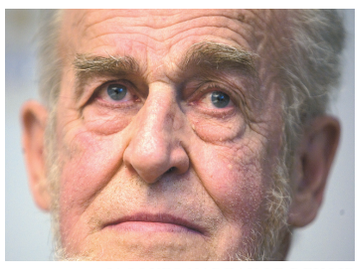

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Réjean Hinse en 2011

COUR SUPRÊME

Réjean Hinse débouté

Ottawa n'aura pas à le payer pour l'erreur judiciaire

LINA DIB

Ottawa n'aura pas à payer Réjean Hinse, la victime d'un des plus célèbres cas d'erreur judiciaire au Québec.

Dans un jugement unanime rendu vendredi, la Cour suprême du Canada estime que l'homme injustement emprisonné pour vol qualifié en 1964 n'a pas réussi à établir un lien de causalité entre les agissements des ministres fédéraux et le préjudice allégué.

Le tribunal confirme ainsi le jugement de la Cour d'appel du Québec, qui avait trouvé que les ministres fédéraux avaient agi correctement lors des examens des demandes de révision de M. Hinse.

« L'appelant n'a pas [...] *démontré de façon prépondérante que le ministre a fait preuve de mauvaise foi ou d'insouciance grave dans l'examen de sa demande »*, écrivent les juges Richard Wagner et Clément Gascon au nom des neuf juges du plus haut tribunal du pays.

Il y a plus de 50 ans, M. Hinse, alors âgé de 24 ans, a vendu une voiture d'occasion à des hommes qui s'en sont servi pour aller cambrioler une résidence. Après le vol, ces hommes ont envoyé M. Hinse reprendre sa voiture parce qu'elle avait des problèmes mécaniques. C'est alors que la victime du vol a cru avoir affaire à un des voleurs.

Les tribunaux ayant innocenté M. Hinse ont souligné que les policiers avaient tout fait pour maintenir l'erreur du témoin.

Réjean Hinse a donc été condamné à une peine de 15 ans d'emprisonnement. Il en a purgé cinq avant d'obtenir sa libération conditionnelle.

C'est seulement en 1997 qu'un tribunal — la Cour suprême du Canada — a reconnu l'erreur judiciaire.

Une fois ce verdict en poche, M. Hinse a poursuivi la Ville de Mont-Laurier, le procureur général du Québec et le procureur général du Canada.

Déçu mais serein

Une entente de règlement à l'amiable a été conclue avec la Ville pour 250 000 $, et avec le procureur général du Québec pour 5 300 000 $. Mais le procureur général du Canada a résisté.

La Cour suprême estime qu'il a eu raison de le faire. Seule la juge de première instance avait tranché en faveur de M. Hinse, estimant que les ministres fédéraux étaient coupables d'une faute *« d'inertie »* ou *« d'indifférence institutionnelle »*.

« Le fait d'aborder la question de la responsabilité civile de l'État fédéral sous l'angle d'une faute d'inertie ou d'indifférence institutionnelle était erroné », de l'avis de la Cour suprême. *« La première juge devait plutôt analyser la conduite individuelle de chacun des ministres qui se sont succédé et qui agissaient en tant que préposés de l'État fédéral »*, ajoutent les juges Wagner et Gascon.

La réaction de M. Hinse a été livrée par son avocat, qui l'a décrit comme déçu, mais soulagé. *« Évidemment, tout le monde était déçu du résultat, mais M. Hinse était serein et il était content que ce soit la fin de sa saga judiciaire »*, a confié Me Alexandre De Zordo dans une entrevue téléphonique.

La Presse canadienne

Le nouveau pont Champlain coûtera 4,2 milliards

Le partenaire privé qui construira le pont en assumera l'exploitation pendant 30 ans

JEANNE CORRIVEAU

Le nouveau pont Champlain coûtera 4,239 milliards de dollars, a annoncé vendredi le ministre fédéral de l'Infrastructure, Denis Lebel. En vertu de l'entente conclue avec le partenaire privé, le pont devra être mis en service le 1er décembre 2018. Le consortium Groupe Signature sur le Saint-Laurent qui réalisera la construction du pont en gérera l'exploitation pendant 30 ans.

La valeur de l'entente signée vendredi matin en vertu d'un partenariat public-privé (PPP) entre Infrastructure Canada et le consortium Groupe Signature sur le Saint-Laurent s'élève à 3,977 milliards. Elle comprend la conception, le financement et la construction du pont, ainsi que sa gestion pour 30 ans.

À ce montant s'ajoutent des coûts de 262 millions pour l'acquisition de 167 propriétés, dont 14 résidences privées et divers travaux d'ingénierie et de gestion. Le coût total du projet de 4,239 milliards se situe donc à l'intérieur de l'évaluation initiale de 3 à 5 milliards déjà annoncée par Ottawa. Mais ces coûts n'incluent pas l'entretien du pont actuel ni son éventuelle démolition.

Le choix du consortium retenu avait été annoncé en avril dernier. Groupe Signature sur le Saint-Laurent regroupe notamment SNC-Lavalin, ACS Infrastructure Canada et Hochtief PPP Solutions.

Les premières voitures pourront rouler sur le pont à compter du 1er décembre 2018. Les autres composantes du projet, soit la réfection de l'autoroute 15 et la construction du nouveau pont de L'Île-des-Sœurs, seront prêtes en 2019, soit un an plus tôt que prévu, a indiqué le ministre Lebel. *« Il y aura un impact, mais beaucoup moins longtemps »*, a-t-il dit.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre québécois des Transports, Robert Poëti, le ministre fédéral de l'Infrastructure, Denis Lebel, et le maire de Montréal, Denis Coderre, étaient présents lors de la pelletée de terre symbolique du projet, lancée vendredi sur le mégachantier.

Péage

Le partenaire privé sera responsable de la mise en place du système de péage, mais c'est le gouvernement fédéral qui en fixera les tarifs et récoltera les revenus.

Le ministre Denis Lebel, qui était accompagné du ministre québécois des Transports, Robert Poëti, et des maires Denis Coderre et Caroline St-Hilaire pour lancer officiellement les travaux, a indiqué que le tarif du péage ne serait connu que quelques mois avant l'entrée en service du pont.

Si Ottawa devait renoncer au péage, l'entente sera maintenue, a indiqué Marc Brazeau, directeur général à Infrastructure Canada: *« C'est une entente commerciale. S'il n'y a pas de péage, l'entente sera amendée pour enlever les composantes du péage. Mais c'est purement hypothétique. »*

Les dépassements de coûts, s'il y en a, seront à la charge du Groupe Signature, a assuré le ministre Denis Lebel. *« Le contrat est ferme. Les partenaires privés vont gérer l'enveloppe du contrat signé »*, a-t-il dit.

En cas de non-respect des échéanciers, le consortium s'expose à des pénalités financières élevées. Ainsi, chaque journée de retard pour la mise en service du pont coûtera 100 000 $ par jour au partenaire privé. La facture grimpera à 400 000 $ par jour après la première semaine de retard, jusqu'à concurrence de 150 millions.

Les premiers véhicules pourront rouler sur le pont à compter du 1er décembre 2018

Le partenaire privé pourrait obtenir un délai supplémentaire seulement en cas de grève générale, de catastrophe naturelle ou d'acte terroriste. Et il pourrait obtenir une indemnité s'il devait survenir un imprévu tel que la découverte de sols contaminés inconnus, de matières dangereuses ou d'espèces animales protégées.

Certains éléments, comme l'élimination de sols contaminés et le déplacement de services d'utilité publique, feront l'objet d'un partage de risques.

Caractéristiques du pont

Certains détails de la conception du pont ont aussi été précisés. Rappelons que le gouvernement avait confié à l'architecte danois Poul Ove Jensen le soin de dessiner le futur pont. Le consortium devra respecter les caractéristiques du pont doté de haubans et de trois tabliers distincts.

Le futur pont aura des semelles et des piles en béton qui porteront d'imposants chevêtres qui, eux, supporteront une structure en acier et les tabliers en béton. Le consortium a choisi de recourir à l'acier pour une partie de la structure en raison de sa durabilité. *« On devait respecter une durabilité de 125 ans »*, a expliqué Daniel Genest, directeur-coordonnateur au Groupe Signature Saint-Laurent. *L'avantage, c'est qu'on peut fabriquer les poutres d'acier en usine. »*

Le consortium aura recours à la préfabrication de pièces en béton, mais certaines pièces seront si lourdes, comme les semelles de 750 tonnes, qu'il faudra les fabriquer sur des jetées temporaires sur le site du chantier.

L'aménagement d'une jetée aux abords de L'Île-des-Sœurs, qui nécessite 350 voyages de camions de pierre par jour, n'est pas sans occasionner des nuisances pour les résidants du secteur. Mais le maire de Verdun, Jean-François Parenteau, s'est montré optimiste pour la suite des travaux, vantant le travail de collaboration avec le consortium: *« Il y a eu une rencontre d'information avec les gens de L'Île-des-Sœurs. On leur a expliqué la valse des camions et je vous dirais que les gens ont une certaine résilience. Ils comprennent le projet. La coordination va bien jusqu'à maintenant, mais il y aura des ajustements au fur et à mesure. »*

La construction du nouveau pont aura inévitablement des impacts sur l'environnement même si Infrastructure Canada promet de surveiller de près le déroulement des travaux. Quelque 200 mesures d'atténuation ont été incluses dans l'entente. Par ailleurs, Infrastructure Canada dit examiner trois projets qui permettraient de compenser la perte d'habitats pour les poissons et la destruction de milieux humides causées par les travaux.

Le ministre Lebel promet que le gouvernement fera preuve de transparence dans ce dossier. Ainsi l'entente de partenariat, signée vendredi matin et qui fait 2500 pages, sera rendue publique à l'automne.

Après 30 ans, soit en 2049, le gouvernement fédéral prendra possession du pont Champlain.

Le Devoir

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Les deux tiers des sénateurs blâmés vont en arbitrage

Un peu plus de 10 % des sommes contestées par le vérificateur ont été remboursées

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le Sénat ne se fera pas de sitôt rembourser les dépenses dénoncées par le vérificateur général. Car 19 des 30 sénateurs blâmés dans son rapport contesteront ses conclusions en arbitrage. Et bien que certains d'entre eux aient remboursé une part des sommes litigieuses, celles-ci ne représentent qu'une fraction des dépenses injustifiées s'élevant à près de 1 million qu'a soulevées le vérificateur au début du mois.

Une fois le rapport de Michael Ferguson déposé, la Chambre haute avait donné dix jours aux sénateurs qui y étaient nommés pour repayer les sommes dénoncées, ou se tourner vers le processus d'arbitrage mis sur pied par le Sénat. La date butoir était vendredi: 19 sénateurs ont choisi de faire appel à l'ex-juge à la Cour suprême Ian Binnie. Parmi eux, six des neuf sénateurs dont le dossier était si troublant qu'il a été confié à la GRC.

Neuf de ceux qui iront en arbitrage ont néanmoins remboursé certaines dépenses qui leur ont été reprochées, tout en continuant de rejeter le blâme qui leur a été infligé pour d'autres. L'ex-conservateur Pierre-Hugues Boisvenu a ainsi remboursé 908 $... sur les 61 822 $ qui lui sont réclamés. Le vérificateur l'accuse d'avoir injustement touché des indemnités de logement en déclarant habiter Sherbrooke, de même que des frais de déplacement pour participer à des conférences sur les victimes criminelles ou pour vendre son livre. Gerry St. Germain — dont le cas, comme celui de M. Boisvenu, a été confié à la GRC — a remboursé 468 $ sur une dette de 67 588 $.

992 663 $

Somme totale réclamée, alors qu'un montant de 125 846 $ a été remboursé jusqu'à maintenant.

Au total, vendredi après-midi, 125 846 $ avaient été remboursés au Sénat... sur les 992 663 $ qui, selon le vérificateur, n'auraient pas dû être remboursés aux sénateurs. Parfois en raison d'erreurs administratives, ou carrément parce que les parlementaires se sont fait payer des soupers de famille, des voyages pour leurs conjoints, ou des parties de golf ou de hockey.

Douze parlementaires n'ont rien remboursé du tout, dont quatre de ceux qui aboutiront devant la GRC — Colin Kenney (toujours en poste) et Sharon Carstairs, Rose-Marie Losier-Cool et Bill Rompkey.

De longs délais en vue

L'arbitre Binnie aura maintenant à juger les dossiers de ces 19 sénateurs. S'il entérine les blâmes du vérificateur général, ils devront rembourser. Le Sénat ne peut prédire combien de temps il faudra à l'ex-juge Binnie pour mener ces travaux.

Si au terme du processus des sénateurs refusent encore de payer, la Chambre haute se tournera vers les tribunaux.

Déjà, deux sénateurs dont le cas a été confié à la GRC ont décidé de ne pas aller en arbitrage: Marie-Paule Charette-Poulin (qui a remboursé 5606 $ sur 131 434 $) et Rod Zimmer (qui n'a rien remboursé de sa dette de 176 014 $). Le Sénat entend entamer des procédures judiciaires.

Rappelons que les leaders du Sénat — le président, Leo Housakos, le leader conservateur, Claude Carignan, et le leader libéral, James Cowan — ont remboursé la totalité des dépenses qui leur ont été reprochées (22 230 $ à eux trois).

La sénatrice Janis Johnson estimait — comme plusieurs de ses collègues — n'avoir rien fait de mal, mais elle a préféré rembourser pour éviter de hausser la facture de ces enquêtes pour les contribuables. Les sénatrices Vivienne Poy et Nancy Green Raine, et le retraité Noël Kinsella, ont aussi acquitté leur dette.

Le Bureau du vérificateur général a épluché les dépenses de 116 sénateurs, de 2011 à 2013, et rendu son rapport début juin. L'enquête a coûté 23,6 millions de dollars.

Le Devoir

BIENVENUE À CONDOVILLE

Pas de quartier pour les pauvres

Le côté sombre de l'embourgeoisement

Christian Dinelle et sa conjointe Corinne vivent un véritable calvaire dans leur logement du quartier Rosemont.

Partout à Montréal, comme ici dans le Sud-Ouest, les vieux immeubles cèdent la place à des condos neufs.

Un autre casse-tête pour Christian Dinelle : refoulement d'égout dans la salle de bain...

TEXTES: MARCO FORTIER • PHOTOS: JACQUES NADEAU

Christian Dinelle a vécu toute sa vie dans Rosemont. Il adore le quartier mais n'a plus les moyens d'y habiter tellement les logements sont rendus chers. Avec sa conjointe et leur fils, ils ont trouvé un petit quatre et demie dans un demi-sous-sol, en face de l'école de leur garçon.

C'est le seul endroit qu'ils peuvent se payer dans Rosemont; 500$ par mois, non chauffé ni éclairé. Le plafond est bas. Les pièces, sombres. Le logement avait l'air «correct» quand ils ont signé le bail il y a trois ans, mais ils ont vite réalisé qu'il s'agit d'un taudis insalubre qui avait été maquillé. Le couple a beau faire le ménage, le logement est trop «magané» pour rester propre.

L'eau s'infiltre par les murs, par les fenêtres, par le plancher. Il y a des moisissures partout. La toilette, installée de façon non conforme au Code du bâtiment, fonctionne mal, ou pas du tout. Des refoulements d'égouts surviennent régulièrement. L'endroit est infesté de punaises de lit. Des rats rendent visite à la famille.

«J'en ai vu un gros comme ça l'autre jour. Mon chien a eu peur», raconte Christian Dinelle, attablé dans sa cuisine.

C'est long, obtenir justice

Le couple a porté plainte à la Ville et à la Régie du logement. Le dossier traîne. C'est long, obtenir justice. De toute évidence, la propriétaire se fout de laisser ses locataires dans un taudis. Ou est incapable de remettre l'endroit en bon état tant il y a de travaux à faire.

La famille vit de l'aide sociale. Corinne, la conjointe de Christian Dinelle, est schizophrène. Sa facture de médicaments s'élève à 1400$ par mois. M. Dinelle reste à la maison pour s'occuper de Loïc, six ans, parce que sa femme peut difficilement prendre soin seule d'un enfant à cause de sa maladie.

«C'est pratique ici, dit la mère de 35 ans. *On est en face de l'école. Il y a une bibliothèque, un aréna, une piscine et deux épiceries à distance de marche. Loïc joue au hockey dans la ruelle verte. On connaît les voisins. C'est notre communauté ici.»*

Les promoteurs ont acheté des immeubles à bas prix, puis chassé les vieux: hausses de loyer, menaces, harcèlement, offres soi-disant difficiles à refuser...

«Je suis né dans Rosemont. Je suis attaché à mon quartier», ajoute l'homme de 44 ans.

Il a toujours réussi à se loger convenablement même s'il ne roule pas sur l'or. Plus maintenant. Christian Dinelle cherche désespérément un autre logement. Mais n'en trouve pas. Il poireaute depuis… 12 ans sur une liste d'attente pour un HLM.

En mutation

Quelque 6500 familles attendent une place en HLM dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, indique Martin Blanchard, coordonnateur du Comité logement de La Petite-Patrie. Les pauvres — souvent des «pauvres» de la classe moyenne qui ont un emploi — ont de plus en plus de difficulté à se loger dans ce quartier qui s'embourgeoise à grande vitesse.

Comme Christian Dinelle et sa famille, les gens à faible revenu ont souvent le choix: louer un logement trop petit ou insalubre dans le quartier ou déménager en périphérie. Souvent dans l'est de Montréal, là où le métro ne se rend pas. Ou en région. À Trois-Rivières, à Saint-Jérôme. Ils doivent s'endetter pour acheter une auto et payer le déménagement.

Pas moins de 20% du parc locatif du quartier ont été convertis en condos depuis 1991, a calculé le Comité logement avec l'aide d'une équipe de l'Université Concordia. Moins de logements, davantage de condos: l'équation est dramatique pour les gens démunis.

Martin Blanchard est calme en général. Mais il se fâche en décrivant la mécanique implacable du marché qui chasse les gens de chez eux.

«C'est la loi du plus fort contre des personnes vulnérables et faibles. Les promoteurs font de l'argent sur le dos des pauvres», dit-il.

Les vieux payent la facture

Voici ce qui se passe dans La Petite-Patrie, selon lui. Il n'y a pas si longtemps, c'était un quartier populaire. Un quartier de vieux, entre autres. Les rues Beaubien et Bélanger, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue D'Iberville, hébergeaient deux clubs de l'âge d'or, une série de restaurants à patates frites, un bingo. Tout cela a disparu. Les vieux sont partis. Les 65 ans et plus formaient jadis jusqu'à 18% de la population du quartier. Ils sont maintenant moins de 8%.

Pourquoi sont-ils partis? Ils habitaient depuis longtemps de petits logements pas trop chers. La hausse des prix des loyers est réglementée pour les locataires qui restent au même endroit. Faibles loyers, logements peu rénovés: les immeubles qui abritaient ces petits vieux ne valaient pas cher. Les promoteurs ont flairé l'affaire. Ils ont acheté ces immeubles à bas prix. Puis ont chassé les petits vieux de chez eux. Et continuent de le faire. Comment? Par des hausses de loyer inacceptables. Par des menaces. Par du harcèlement. Par des offres soi-disant difficiles à refuser, comme trois mois de loyer gratuit et un déménagement payé.

Les petits vieux s'en vont. Ils s'en vont mourir ailleurs, loin de chez eux, dans un autre quartier, dans un centre d'hébergement. Et leurs logements deviennent des condos vendus une fortune à des gens de la classe moyenne qui ont le droit de se loger convenablement.

«C'est comme ça que ça fonctionne, la gentrification, dit Martin Blanchard. *Les vieux, les personnes les plus fragiles et les plus vulnérables, ont été chassés du quartier. Ç'a été un ravage et on s'en est rendu compte trop tard. C'est tragique. La personne perd ses racines, son réseau, ses amis. Elle meurt deux ans plus tard.»*

Québec solidaire, le parti de Françoise David, d'Amir Khadir et de Manon Massé, a déposé un projet de loi pour protéger les locataires âgés. La loi forcerait les propriétaires qui évincent un vieux à lui trouver un logement comparable à moins de cinq kilomètres de chez lui. Un pas dans la bonne direction, selon Martin Blanchard. Mais qui arrive peut-être trop tard.

Le Devoir

35%

Proportion des propriétaires du centre-ville qui ont acheté un condo pour investir et non pour y vivre

95%

Proportion d'acheteurs de condo au centre-ville et dans Griffintown qui habitent actuellement au Québec

Source : Étude d'Ad hoc recherche pour la Ville de Montréal, avril 2014

> *«À Montréal, le marché des condos est saturé. Les prix n'augmentent plus. Ça change la perspective. Avant, plusieurs investisseurs achetaient pour revendre après trois ou quatre ans. En parallèle, le marché locatif reprend depuis un an. Les logements neufs se louent assez bien, même si les loyers sont élevés.»*
>
> **Hélène Bégin, économiste au Mouvement Desjardins**

Un «cadeau» empoisonné

La veille de Noël dernière, Liliane Dufour a eu la visite de son nouveau propriétaire. Il venait lui offrir un «cadeau»: trois mois de loyer gratuits et un déménagement payé.

Elle devait quitter l'appartement où elle vit depuis 14 ans. *«Je lui ai répondu qu'il pouvait garder son cadeau et que j'allais me battre pour rester chez moi!»*, raconte la retraitée de 76 ans.

Liliane Dufour et son fils Philippe habitent un petit rez-de-chaussée de deux chambres avec sous-sol dans le Plateau-Mont-Royal. Une rue tranquille à deux pas du parc Lafontaine.

À l'arrière, ils ont une belle cour ombragée. Le logement est vieux, modeste, mais décoré avec goût. Avec les moyens du bord. De toute évidence, les colocs ne sont pas riches. Mais ils sont heureux.

«J'aime ça ici. C'est chez moi. Ma famille habite le Plateau depuis quatre générations. Je suis née dans le quartier et j'y ai vécu presque toute ma vie. Je n'ai pas besoin d'auto, je fais tout à pied. Ça me tient en forme et c'est bon pour le moral.»

Les cinq autres locataires de l'immeuble où habitent Liliane Dufour et son fils on accepté le «cadeau» du propriétaire. Ils sont allés vivre ailleurs. Pour expulser ses locataires, le promoteur immobilier invoque une subdivision de son bâtiment. Il affirme que les six petits logements deviendront quatre grands.

«Ça nous semble vraiment louche. Un propriétaire qui a six logements investirait des dizaines de milliers de dollars pour finir avec quatre logements? Ça n'a pas de sens! On est convaincus qu'il veut vendre ses quatre unités en condos et faire un coup d'argent», dit Philippe, un grand gaillard qui joue de la musique dans un groupe.

L'histoire se répète

L'hypothèse semble plus que plausible. Cette histoire est celle du Plateau-Mont-Royal: des spéculateurs qui évincent des locataires pour aménager des condos.

«Le cas classique, c'est les gens qui se font harceler par un propriétaire et finissent par partir», dit Maude Bégin-Gaudette, du Réseau des comités logement et associations de locataires du Québec.

La crise du logement est officiellement terminée à Montréal. Le taux d'inoccupation a franchi la barre du 3%, signe d'un meilleur équilibre entre locataires et propriétaires. Mais les logements de trois chambres et plus restent très rares sur le marché. Chers, aussi. Pour réussir à se loger, de plus en plus de gens vivent en colocation. Même à l'âge adulte, comme Liliane Dufour et son grand gars.

En même temps, les évictions forcées continuent, explique la représentante des locataires. *«La population qui habite le quartier depuis longtemps vit dans la crainte de se faire évincer. On constate beaucoup de détresse chez les locataires»*, dit Paule Lespérance, organisatrice communautaire au Comité logement du Plateau-Mont-Royal.

Loin de se résorber, l'embourgeoisement du quartier, bien documenté depuis longtemps, entre dans sa quatrième phase, explique-t-elle.

La façon de procéder des promoteurs immobiliers est bien connue: ils invoquent trois raisons valides pour évincer des locataires — l'agrandissement, la subdivision ou le changement de vocation du logement.

Une fois les locataires expulsés, le propriétaire fait ce qu'il veut. Dans bien des cas, ce qu'il veut, c'est vendre ses logements *cheaps* sous forme de condos.

Le Devoir

Liliane Dufour craint de se faire évincer du logement où elle vit depuis 14 ans, sur le Plateau-Mont-Royal.

Stores de Qualité .ca
FABRIQUÉ AU QUÉBEC
SUR MESURE
Conseils en décoration gratuits
ESTIMATION GRATUITE
SANS FRAIS : 1 855 770-8677
BOIS NATUREL
SOLAIRES
VOILAGE
50% DE RABAIS OU INSTALLATION GRATUITE
• PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VERTICAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES ROMAINS
MONTRÉAL 514 231 8677
LAVAL 450 627 3716
LONGUEUIL 450 445 9829
REPENTIGNY 1 855 770 8677
TERREBONNE 1 855 770 8677
ST-SAUVEUR 1 855 770 8677
BROMONT 1 855 770 8677
TROIS-RIV. 819 696 8677
QUÉBEC 418 654 8677
L'Artisan du Store Claude Bouchard Drummondville, Ste-Hyacinthe, Belœil, St-Bruno de Montarville, Chambly, Candiac, Berthierville, Berthierville, Joliette, Deschambault, Boisbriand, Saint-Jérôme, Sainte-Agathe,

MÙV CONDOS ROSEMONT
PHASE 1
DERNIÈRE CHANCE
LIVRAISON AUTOMNE 2015
Rendu artistique à titre indicatif seulement.
GRANDES UNITÉS
GRAND RABAIS!
POUR UN TEMPS LIMITÉ JUSQU'À 55 000 $*
SUR NOS CONDOS DE PRESTIGE, PENTHOUSES ET MAISONS URBAINES
* Certaines conditions s'appliquent. Rabais proposé basé sur le prix du Penthouse 802. Cette offre peut être retirée à tout moment sans préavis. Voir les détails au bureau des ventes.
MOI J'MÙV À ROSEMONT!
• PRÈS DE LA PROMENADE MASSON
• FACE AU PARC DU PÉLICAN
• CHALET URBAIN AVEC TERRASSE SUR LE TOIT
BUREAU DES VENTES
5200, RUE MOLSON,
MONTRÉAL (QC) H1Y 0A7
(COIN BOUL. SAINT-JOSEPH)
muvcondos.com
514 506 4999

CONDOVILLE

PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des tours à condos poussent près de la rue Molson. La fièvre du condo continue de sévir même si le marché montréalais est saturé.

«Il y a une charge négative dans le mot condo. Il est vrai qu'on a besoin de plus de logement social. C'est la seule façon de combattre la gentrification. Mais la multiplication des condos est aussi une bonne nouvelle. Ça veut dire que Montréal et ses quartiers centraux sont attrayants. On assiste à un retour à la ville. Ce n'est plus l'exode vers la banlieue des années 90.»

Christian Savard, Vivre en ville

MONTRÉAL

À la place d'un parc, une tour à condos. Une autre.

MARCO FORTIER

Quand l'église des pères franciscains a été rasée par un incendie, en 2010, les résidants et le milieu communautaire du centre-ville de Montréal se sont mobilisés. Ils imaginaient un parc doté d'un terrain de soccer sur ce vaste terrain. Ils voulaient des arbres. Des oiseaux. Des bancs publics. Ils auront plutôt une tour à condos. Une autre.

«Regardez autour, il n'y a que ça: des condos», dit en soupirant Solange Baril, coordonnatrice du Groupe Harmonie, un organisme qui aide les personnes âgées du quartier.

Nous sommes à l'ouest du centre-ville, près de l'Université Concordia et de l'ancien Hôpital pour enfants, qui vient de déménager dans le nouvel hôpital universitaire anglophone. Ce quartier, c'est du béton et encore du béton. Aucun parc à l'horizon.

Il y a pourtant du monde qui habite au centre-ville. Plus de 33 000 résidants, en fait, dans le seul district de Peter-McGill. On oublie souvent que le centre-ville de Montréal est l'un des plus habités parmi les grandes villes d'Amérique du Nord. C'est le quartier le plus densément peuplé du Québec.

Parmi ces 33 000 personnes, le nombre d'enfants de zéro à quatre ans a augmenté de 30% en cinq ans; le nombre de personnes âgées, de 7%. Les étudiants forment un bloc important des résidants.

Sur les 33 000 résidants du seul district Peter-McGill, le nombre d'enfants de 0 à 4 ans a augmenté de 30% en 5 ans

«Ces gens-là ont peu d'endroits où aller pour "socialiser", dit Solange Baril. *On trouve peu de lieux publics où faire des rencontres. Les personnes âgées vont à la place Alexis-Nihon boire un café toutes seules. Ça me dérange beaucoup que l'arrondissement de Ville-Marie ait refusé le projet de parc. On donne l'espace public à des intérêts privés alors que les gens en arrachent de plus en plus.»*

Une tour à condos, donc. Une autre. Le maire Denis Coderre a reconnu que les revenus d'impôts fonciers sont une priorité au centre-ville. Une tour à condos comme celle que projette de construire le groupe Prével, ça rapporte gros en taxes.

La richesse de l'arrondissement de Ville-Marie profite à tous les Montréalais, a fait valoir Denis Coderre lors des deux dernières assemblées du conseil d'arrondissement.

On peut comprendre la Ville de miser sur la formidable valeur foncière des terrains du centre-ville pour garnir ses coffres. Mais l'administration Coderre ne doit jamais perdre de vue les besoins criants des résidants du quartier, dit Stéphane Febbrari, coordonateur de la Table inter-action du quartier Peter-McGill, qui regroupe 75 institutions citoyennes.

En une décennie, de 2003 à 2013, 3202 unités de logement ont été construites dans le secteur. Presque tous des condos : à peine 42 unités étaient du logement social. Le milieu se tourne vers l'ancien Hôpital pour enfants pour répondre aux besoins de la population : un projet poussé par l'ancien Centre de santé et de services sociaux local prévoit la transformation de l'hôpital en logements sociaux assortis d'une clinique médicale, d'une bibliothèque, d'un terrain de jeu et ainsi de suite.

Le maire Coderre s'est engagé à faire pression sur le gouvernement Couillard pour ce projet communautaire. Mais Stéphane Febbrari et d'autres groupes du quartier s'inquiètent. Québec a mis en vente l'hôpital au plus offrant. Si le passé est garant de l'avenir, on peut penser que des promoteurs planifient déjà de transformer l'hôpital en condos.

Les unités se vendent à gros prix dans la métropole.

On peut comprendre la Ville de miser sur la formidable valeur foncière des terrains du centre-ville pour garnir ses coffres. Mais l'administration Coderre ne doit jamais perdre de vue les besoins criants des résidants du quartier, dit Stéphane Febbrari, coordonateur de la Table inter-action du quartier Peter-McGill, qui regroupe 75 institutions citoyennes. En une décennie, de 2003 à 2013, 3202 unités de logement ont été construites dans le secteur. Presque toutes des condos : à peine 42 unités étaient du logement social.

Le milieu se tourne vers l'ancien Hôpital pour enfants pour répondre aux besoins de la population : un projet poussé par l'ancien Centre de santé et de services sociaux local prévoit la transformation de l'hôpital en logements sociaux assortis d'une clinique médicale, d'une bibliothèque, d'un terrain de jeu et ainsi de suite.

Le maire Coderre s'est engagé à faire pression sur le gouvernement Couillard pour ce projet communautaire. Mais Stéphane Febbrari et d'autres groupes du quartier s'inquiètent. Québec a mis en vente l'hôpital au plus offrant. Si le passé est garant de l'avenir, on peut penser que des promoteurs planifient déjà de transformer l'hôpital en condos.

Le Devoir

400 000$ et plus

Plus de 40 % des acheteurs de condo au centre-ville et dans Griffintown ont payé 400 000$ ou plus. La majorité des unités (54 %) ont une seule chambre.

Source : Étude d'Ad hoc recherche pour la Ville de Montréal, avril 2014

Sophie DOWNS
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.
Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE
514·861·0630
VIEUX-MONTRÉAL

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ

Carlos Otero
Massothérapeute Agréé FQM
FQM Certified Massage Therapist
SERVICES OFFERTS
• Massage suédois
• Massage clinique de l'abdomen
• Thérapie sacro-crânienne intégrée
PROBLÈMES RÉCURRENTS
• Migraines
• Tendinites
• Mal de dos
• Stress et tension générale ou spécifique
• Problèmes de sciatique
*** Reçus d'assurances disponibles ***
Carlos Otero | Massothérapeute Agréé FQM
Centre Médical Westmount | Métro Vendôme |
514.503.7726

Pour annoncer, communiquez avec Evelyne De Varennes
au 514.985.3454 ou edevarennes@ledevoir.com

Sondage Léger Marketing : centres et cliniques capillaires
Prix d'excellence Lauréat 2015 attribué à Clinique Santé Capillaire
Perte de cheveux
Problèmes chroniques de santé et de stress
Le choix a été l'unique vraie clinique capillaire professionnelle reconnue avec méthode naturelle à Montréal.
514 289-9762
CHOIX DU CONSOMMATEUR 2015 MONTRÉAL
Micheline Grimard infirmière, naturopathe
En formation continue, 50 ans d'expérience en santé en 2015.
Le CSC : Clinique Santé Capillaire
C'est un Concept Santé Complet... pour vous
www.cliniquesantecapillaire.com

ACTUALITÉS

Badawi échappe à la flagellation

Raïf Badawi a une fois de plus évité la flagellation ce vendredi, en Arabie saoudite. Le bureau d'Amnistie internationale à Paris en a fait l'annonce sur son fil Twitter vendredi, sans fournir plus de détails. La Cour suprême d'Arabie a confirmé la semaine dernière que M. Badawi devrait purger sa peine de 10 ans de prison, pour avoir critiqué le régime saoudien et l'islam, et pour avoir violé les lois technologiques. Il devait aussi payer une amende de 266 000 $ et subir 1000 coups de fouet. Or, après une première séance de 50 coups en janvier dernier, toutes les autres séances de flagellation ont été reportées en raison de l'état de santé de l'homme de 31 ans.

La Presse canadienne

90 jours de prison pour Claude Dubois

Le chanteur Claude Dubois devra finalement passer 90 jours en prison pour avoir conduit en état d'ébriété pendant que ses enfants étaient dans sa voiture. De plus, il ne pourra pas conduire pendant trois ans. Il s'est aussi vu imposer une probation d'un an pendant laquelle il devra garder la paix et avoir une bonne conduite, et payer une suramende compensatoire. Sa peine de prison pourra toutefois être purgée en plusieurs étapes, à raison de quatre jours par semaine, du lundi au jeudi, sauf pour deux semaines où M. Dubois a des contrats.

La Presse canadienne

PROCÈS BRAZEAU

Un témoin clé contre-interrogé

Gatineau — L'avocat de Patrick Brazeau poursuivait vendredi le contre-interrogatoire d'un témoin clé de la Couronne dans le cadre du procès du sénateur déchu pour voies de fait et agression sexuelle. M. Brazeau a plaidé non coupable aux accusations qui ont été portées contre lui en lien avec un événement qui se serait déroulé il y a deux ans à Gatineau. La plaignante dans le dossier, dont l'identité est protégée, affirme que M. Brazeau l'a poussée en bas d'un escalier, l'a étranglée, a frappé sa tête contre un mur et l'a agressée sexuellement. L'avocat de la défense, Me Gérard Larocque, tente de trouver des failles dans le témoignage de la dame et affirme qu'elle souffre d'agressivité et qu'elle est sujette à des pertes de contrôle.

La Presse canadienne

NOUVELLES ACCUSATIONS

Graham James plaide coupable

Swift Current — L'ex-entraîneur de hockey junior Graham James a été condamné à deux années supplémentaires en prison après avoir admis qu'il avait agressé sexuellement un de ses anciens joueurs, aujourd'hui âgé de 43 ans. Un juge de la Saskatchewan a déclaré que les gestes posés par James étaient horribles et avaient causé des dommages. Depuis une prison du Québec, James avait plaidé coupable à de nouvelles accusations concernant son ancien joueur plus tôt vendredi.

La Presse canadienne

LA PRESSE CANADIENNE

Le BST a déterminé qu'une roue défectueuse s'était brisée, causant le déraillement de 19 wagons et d'une locomotive de milieu de train à Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick, le 7 janvier 2014.

RAPPORT DU BUREAU DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

Une roue défectueuse à l'origine du déraillement à Plaster Rock

MICHAEL MACDONALD
à Dieppe

Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) a dévoilé vendredi son rapport sur un déraillement de train du Canadien National (CN) qui a eu lieu l'an dernier au Nouveau-Brunswick. L'incendie spectaculaire qui s'est ensuivi avait forcé l'évacuation d'environ 150 personnes durant quatre jours.

Le BST a déterminé qu'une roue défectueuse s'était brisée, causant le déraillement de 19 wagons et d'une locomotive de milieu de train à Plaster Rock, le 7 janvier 2014. Le convoi de 122 wagons transportait du pétrole brut et du gaz de pétrole liquéfié de Toronto vers Moncton.

La cause du déraillement est l'éclatement d'une roue du 13e wagon, à la suite d'une fissure de fatigue qui n'avait jamais été détectée durant les contrôles par ultrasons. *«La roue rompue et la roue du côté opposé sur le même essieu ont déraillé entre les rails»*, a résumé le BST dans son communiqué.

Selon le rapport du Bureau, les attelages d'autres wagons ont perforé deux des wagons-citernes DOT-111, construits en 1984 et en 1996. Quelque 230 000 litres de pétrole brut s'en sont déversés et ont pris feu. Les flammes étaient si intenses que les résidences situées dans un rayon de 1,6 km de l'incendie ont dû être évacuées.

Même si personne n'a été blessé dans l'accident et que l'incidence sur l'environnement a été *«minimale et circonscrite»*, l'enquêteur principal du BST pour la région de l'Atlantique, Don Ross, estime qu'il démontre la vulnérabilité des wagons-citernes DOT-111, également impliqués dans le déraillement meurtrier de Lac-Mégantic en juillet 2013.

Un échéancier préoccupant

En conférence de presse, M. Ross a expliqué que les nouvelles normes de sécurité concernant les wagons-citernes DOT-111 présentées par Transport Canada en avril 2014 constituaient un pas dans la bonne direction, mais que le BST s'inquiétait du délai nécessaire pour implanter les changements proposés.

«Compte tenu de la longue période de transition proposée par Transport Canada et les législateurs américains, des risques demeureront», a souligné l'enquêteur. Il a précisé que certains vieux wagons-citernes DOT-111 continueraient de transporter des liquides inflammables jusqu'en 2025.

«Nous sommes préoccupés par l'échéancier de 2025, a-t-il déclaré. *Nous souhaitons un calendrier plus serré. Nous pensons que l'industrie peut répondre à cette demande.»*

Vendredi, le CN a publié un communiqué pour souligner que l'enquête du BST avait déterminé que des mesures *«appropriées et efficaces»* avaient été prises pour répondre à la situation d'urgence à Plaster Rock. Un porte-parole de la compagnie ferroviaire, Jim Feeny, a ajouté que le CN avait alors développé de nouveaux protocoles de communication qui sont utilisés depuis dans la majorité des incidents majeurs.

La Presse canadienne

La taxe scolaire en hausse de 3,7 % à Montréal

ISABELLE PARÉ

Le compte de taxe scolaire connaîtra une hausse d'environ 3,7 % sur l'île de Montréal, une augmentation en grande partie due à la hausse des valeurs foncières et à l'augmentation du nombre d'élèves.

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, qui perçoit la taxe pour les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal, a rendu public vendredi le taux de taxation prévu pour l'année 2015-2016.

Compte tenu de l'indexation de 1,2 % du montant accordé par élève et de l'augmentation prévue de 2,5 % de la population étudiante sur l'île de Montréal (en augmentation depuis deux ans), les comptes de taxe scolaire gonfleront d'environ 3,7 %, en hausse par rapport à 3,2 % l'an dernier.

Selon Hélène Meagher, secrétaire générale du CGTSIM, c'est surtout le bond des valeurs immobilières dans la région de Montréal qui a un effet sur les comptes de taxe, puisque le taux de taxation, lui, est en baisse.

«La valeur foncière crée une pression à la hausse sur les comptes de taxe scolaire et nous n'avons pas de contrôle sur la valeur des propriétés. C'est la principale raison de cette augmentation», a-t-elle expliqué.

Les 477 millions de dollars recueillis en taxe serviront à couvrir le transport scolaire, l'entretien et les frais de gestion des immeubles et des équipements, ainsi que les coûts d'énergie, autant de services qui ne sont pas subventionnés directement par le gouvernement.

L'intérêt généré par le placement des taxes recueillies permettra de redistribuer aux cinq commissions scolaires de l'île de Montréal quelque 8 millions destinés à financer des mesures de rattrapage dans des écoles défavorisées.

Le Devoir

CHARLESTON

Le tueur présumé, prêt à la « guerre raciale », est incarcéré

ROBERT MACPHERSON
à Charleston

FABIENNE FAUR
à Washington

Dylann Roof, 21 ans, décrit comme un nostalgique de l'apartheid, s'est vu signifier vendredi lors d'une audience émouvante son incarcération pour le massacre de neuf Noirs à Charleston, un acte évoqué comme du *«terrorisme intérieur»* par la justice fédérale.

Coupe au bol et regard fixe, en uniforme rayé de prisonnier, le jeune homme a comparu par écran interposé à 14 h 15 locales devant une cour de Charleston pour une audience de pure forme sur son incarcération, à laquelle assistaient des familles de victimes.

Certaines d'entre elles, des sanglots dans la voix, ont évoqué leurs proches tout en affirmant *«pardonner»* au jeune homme. *«Repentez-vous, confessez-vous à celui qui compte le plus, le Christ»*, a ainsi indiqué Anthony Thompson, dont l'épouse Myra, 59 ans, a été tuée.

«Vous m'avez fait du mal, vous avez fait du mal à beaucoup de gens, mais je vous pardonne, je vous pardonne», a déclaré la fille d'Ethel Lance, 70 ans.

Le jeune homme, impassible et flanqué de deux gardes lourdement armés, avait auparavant été inculpé pour l'assassinat de neuf personnes et *«détention d'arme à feu dans le cadre d'un crime violent»*.

Le ministère de la Justice a annoncé qu'il allait enquêter pour savoir si cet acte était non seulement un crime motivé par la haine, comme il l'avait qualifié auparavant, mais aussi un *«acte de terrorisme intérieur»*.

Dans une déclaration préliminaire suscitant rapidement des critiques sur les réseaux sociaux, le juge James Gosnell a déploré les neuf victimes, ajoutant *«qu'il y a aussi des victimes de l'autre côté, du côté de la famille du jeune homme»*.

Arrêté jeudi, Dylann Roof est accusé d'être l'auteur de la pire tuerie raciste aux États-Unis depuis des décennies, en ouvrant le feu avec un pistolet semi-automatique mercredi soir sur les participants à une soirée de lecture biblique à l'Emanuel African Methodist Episcopal Church, la plus vieille église de la communauté noire de la ville.

Le pasteur de la paroisse, Clementa Pinckney, élu démocrate du Sénat local, a été tué ainsi que deux autres hommes et six femmes, âgés de 26 à 87 ans.

Selon son mandat d'arrêt, Dylann Roof a proféré des *«propos racistes incendiaires»* à un survivant, après avoir sagement assisté à une heure d'étude biblique avant de se lever, l'arme à la main.

Le document ne donne pas de précisions, mais une survivante, Sylvia Johnson, a rapporté à CNN des propos lancés à une victime qui tentait de le raisonner : *«Vous avez violé nos femmes, et vous prenez le contrôle du pays. Je dois faire ce que j'ai à faire»*.

Le jeune homme avait ensuite déclaré aux policiers qui l'interrogeaient qu'il voulait *«déclarer une guerre raciale»*, selon CNN citant une source policière anonyme.

DAVID GOLDMAN ASSOCIATED PRESS

Nadine Collier, la fille d'Ethel Lance, 70 ans, une des neuf victimes, s'est adressée aux médias vendredi.

Vivant dans une petite ville rurale, ayant très tôt quitté l'école et chômeur, le jeune homme traînait, solitaire et apparemment sans faire beaucoup de vagues, selon la presse.

Mais c'est son apparente nostalgie de l'apartheid qui donnait de premières explications à son geste. Sur son profil Facebook, Dylann Roof apparaît vêtu d'un blouson où sont cousus l'ancien drapeau de l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, symbole du régime ségrégationniste, et de la Rhodésie (devenue Zimbabwe), des régimes admirés par les groupuscules promouvant la suprématie des Blancs.

Selon un de ses amis, Joey Meek, à ABC News, Dylan Roof *«était obsédé par la ségrégation»* et ruminait son coup, selon ce qu'il lui avait dit, depuis six mois, et *«voulait faire quelque chose de spectaculaire* […] *qui relance la guerre raciale»*.

Trop tôt

Après l'audience, la procureure Scarlett Wilson a indiqué qu'il était trop tôt pour parler de peine de mort. Les familles des victimes *«sont ma première préoccupation, elles méritent de connaître les faits, de débattre de la peine de mort, mais il est trop tôt pour avoir ce débat»*, a-t-elle dit.

La peine de mort avait été réclamée quelques heures plus tôt par Nikki Haley, gouverneure républicaine de Caroline du Sud. *«C'était un acte terroriste et il devrait être jugé ainsi»*, a-t-elle plaidé.

Cornell Brooks, le président de la NAACP, organisation historique de défense des Noirs, a dénoncé ce *«qui n'est pas qu'un massacre de masse, pas que de la violence par les armes, mais aussi un crime de haine raciale»*.

Il a demandé, comme des parlementaires noirs, la mise à bas du drapeau confédéré, *«emblème de haine»* et du Sud esclavagiste, qui flotte toujours sur une esplanade devant le parlement de Caroline du Sud.

Devant une assemblée de maires à San Francisco, le président Barack Obama a accusé le Congrès de ne pas avoir légiféré pour une règlementation plus sévère sur les armes à feu, dont il avait réaffirmé la nécessité après la tragédie de Newtown en 2012 (26 morts dont 20 enfants).

«Nous ne savons pas si cela aurait évité Charleston mais il y aurait quelques Américains de plus avec nous», a-t-il ajouté.

Agence France-Presse

ABAT-JOUR ILLIMITÉS
LAMPSHADES

Obtenez 15% de rabais !
Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti.
(Valide du 19 juin au 30 septembre 2015)

- Plus de **5,000** abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.
- **Demandez votre carte de membre.**

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest (514) 344-8555 • 1 (866) 747-8555
Laval : 2267, boul. Le Corbusier (450) 682-8280
www.abatjourillimites.ca

LE DEVOIR

Papeterie
Casse-Noisette

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30

LE MONDE

MIGRATION CLANDESTINE

L'Europe lance une vaste opération navale

ALIX RIJCKAERT
à Bruxelles

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne lanceront lundi une mission navale en Méditerranée qui doit s'attaquer aux réseaux criminels de passeurs de migrants, et devrait être déployée une semaine plus tard.

Les États membres ont levé vendredi tous les obstacles au lancement formel de l'opération, prévu lundi à l'occasion d'une réunion des 28 chefs de la diplomatie à Luxembourg.

Le plan opérationnel de cette mission baptisée «EU Navfor Med» et dirigée par un amiral italien a été adopté. Les contributions en navires, dont des frégates et peut-être des sous-marins, en hélicoptères, avions-patrouilleurs et drones sont suffisantes, et la mission pourra commencer à se déployer *«une semaine après la décision»*, a expliqué un responsable européen.

L'UE a promis d'agir fin avril après une nouvelle tragédie en Méditerranée dans laquelle 800 migrants sont morts noyés au large de la Libye lorsque leur chalutier a chaviré.

EU Navfor Med est censée s'attaquer aux bateaux utilisés par les trafiquants qui exploitent la détresse des migrants en les envoyant en haute mer au péril de leur vie.

Opération limitée

Mais en l'absence d'un feu vert du Conseil de sécurité des Nations unies à l'usage de la force dans les eaux libyennes, l'opération sera limitée à ce stade à une surveillance à distance des côtes, d'où partent la grande majorité des migrants qui tentent de gagner l'Italie. L'objectif est d'améliorer la collecte et le partage de renseignements sur les réseaux de passeurs.

«Les navires, avions et drones seront déployés dans le sud de la Méditerranée pour collecter du renseignement et préparer les phases futures», a expliqué le responsable européen vendredi matin.

«Mais on a vocation à aller plus loin», a assuré un diplomate, tandis qu'un second a décrit *«une première phase»* destinée à *«préparer une montée en puissance»*.

D'autres sources soulignent qu'en l'absence d'un mandat clair du Conseil de sécurité, qui demande lui-même un consentement préalable des autorités libyennes, l'opération est à ce stade *«coincée»* et réduite à patrouiller loin des côtes, avec une efficacité limitée.

*«Nous sommes plutôt optimistes qu'*in fine*, il y aura une résolution du Conseil de sécurité»* permettant d'arraisonner les navires suspects, de couler les embarcations des passeurs voire de bombarder leurs caches sur la côte, a affirmé le responsable européen.

L'objectif est d'améliorer la collecte et le partage de renseignements sur les réseaux de passeurs

L'UE entendait notamment s'attaquer aux puissants bateaux mères utilisés par les trafiquants pour tracter en haute mer les radeaux de fortune surchargés de migrants, ensuite laissés à la dérive par les passeurs, qui délèguent ainsi aux garde-côtes italiens la tâche de les secourir et de les amener sur les rivages européens.

La chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, espère que les négociations actuelles entre factions rivales en Libye aboutiront rapidement à la formation d'un gouvernement d'unité nationale, qui pourrait ensuite unanimement présenter sa requête à l'ONU.

De nouveaux pourparlers sont prévus dimanche soir ou lundi à Skhirat, au Maroc, a assuré le responsable européen. *«Il n'y a pas de certitude absolue, mais de bonnes perspectives»*, selon lui.

Risque d'appel d'air

En attendant, les responsables européens reconnaissent que la présence accrue de bâtiments militaires en Méditerranée, qui ont l'obligation de secourir toute embarcation en difficulté, risque de créer un appel d'air *«dans les premières semaines»*.

Les capitales s'inquiètent de voir donc affluer encore plus de migrants prêts à tout pour gagner l'Europe, sur des embarcations toujours plus précaires depuis les côtes libyennes. Elles se sont donc assuré que les personnes repêchées pourront être déposées en Italie.

Agence France-Presse

PAWEL KRZYSIEK AGENCE FRANCE-PRESSE

À Leer, au Soudan du Sud, un enfant se tient devant sa maison brûlée par des combattants.

SOUDAN DU SUD

Des atrocités perpétrées contre des enfants

Juba — Les forces armées qui s'affrontent au Soudan du Sud ont perpétré des crimes atroces contre des enfants: émasculations, viols, les ligotant parfois ensemble avant de leur trancher la gorge, ont rapporté les Nations unies.

«Des survivants ont raconté qu'on a laissé saigner à mort des garçons émasculés… que des filles d'à peine huit ans ont été violées collectivement puis assassinées», a déclaré Anthony Lake, le directeur général de l'UNICEF, l'agence de l'ONU pour l'enfance, dans un communiqué publié cette semaine.

«Des enfants ont été attachés ensemble avant que leurs agresseurs ne leur tranchent la gorge… d'autres ont été jetés dans des bâtiments en feu», a-t-il ajouté.

Des dizaines de milliers de personnes auraient été tuées au cours de la guerre civile qui déchire le Soudan du Sud depuis 18 mois, même s'il n'existe pas de bilan officiel. Au moins 129 enfants ont été tués le mois dernier dans l'État d'Unité, dans le nord du pays, théâtre des combats parmi les plus violents du confit, a ajouté l'UNICEF.

Celui-ci a éclaté en décembre 2013, avec des combats au sein de l'armée sud-soudanaise, fracturée le long de lignes politico-ethniques par la rivalité à la tête du régime entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar.

Cette guerre a été caractérisée par des massacres ethniques attribuables aux deux camps, des viols et l'emploi d'enfants-soldats, dont des milliers ont été enlevés pour combattre.

Enfants-soldats

«La violence contre les enfants au Soudan du Sud a atteint un nouveau sommet dans la brutalité», a ajouté M. Lake.

«Des enfants sont aussi recrutés à un rythme alarmant dans les groupes armés des deux côtés — environ 13 000 ont été contraints de participer à ce conflit dont ils ne sont pas responsables», a ajouté M. Lake.

> ***«Des survivants ont raconté qu'on a laissé saigner à mort des garçons émasculés… que des filles d'à peine huit ans ont été violées collectivement puis assassinées»***
>
> **Anthony Lake, directeur général de l'UNICEF**

«Vous pouvez imaginer les séquelles physiques et psychologiques sur ces enfants — pas seulement celles liées à la violence qui leur a été infligée, mais aussi la souffrance qu'ils ont dû infliger à d'autres.»

L'ONU a averti cette semaine que quelque 250 000 enfants risquaient de mourir de faim au Soudan du Sud, tandis que les deux tiers des 12 millions d'habitants ont besoin d'aide et que 4,5 millions d'entre eux risquent de manquer gravement de nourriture.

«Au nom de l'humanité et de la décence la plus élémentaire, cette violence contre les innocents doit cesser», a ajouté M. Lake.

Agence France-Presse

MAROC

Deux hommes emprisonnés pour un gai baiser

JALAL AL-MAKHFI
à Rabat

Deux hommes accusés de s'être embrassés en public début juin sur un site historique de Rabat ont été condamnés vendredi à quatre mois de prison fermes par un tribunal du Maroc, où un débat sur la dépénalisation de l'homosexualité s'est ouvert ces dernières semaines.

Lahcen, 38 ans, et Mohsine, 25 ans, étaient poursuivis pour *«outrage public à la pudeur»* et *«acte contre nature avec un individu du même sexe»*.

Les prévenus, absents au moment de l'énoncé du jugement, ont également écopé d'une amende de 500 dirhams chacun (environ 64 dollars), d'après des représentants d'associations ayant assisté aux trois audiences du procès.

Interrogé par l'AFP, un des avocats de la défense, Hassan Ettass, a annoncé son intention d'interjeter appel.

Il a également réclamé que la cour examine les accusations de mauvais traitements qu'auraient subis ses clients en garde à vue.

Arrêtés le 5 juin, Lahcen et Mohsine étaient accusés de s'être embrassés devant la tour Hassan, un des principaux monuments de la capitale, au lendemain d'une action menée par deux militantes des Femen sur ce même site pour dénoncer la pénalisation de l'homosexualité au Maroc.

Ces deux Françaises, qui avaient posé seins nus et s'étaient embrassées devant les caméras, avaient été interpellées et expulsées le soir même, les autorités marocaines dénonçant *«une offense inacceptable pour l'ensemble de la société»*.

Lancée vendredi par l'association Aswat («Voix»), en collaboration avec l'ONG All Out, une pétition visant à réclamer la libération de Lahcen et Mohsine a recueilli plus de 70 000 signatures.

Au Maroc, l'homosexualité est passible d'une peine de trois ans de prison, selon l'article 489 du Code pénal.

Des condamnations pour des «actes homosexuels» sont périodiquement rapportées par la presse marocaine. En mai, trois hommes ont ainsi écopé de trois années d'emprisonnement à Taourirt (nord-est).

Débat intense

Alors que l'ONG internationale Human Rights Watch (HRW) a appelé en mars le Maroc à dépénaliser l'homosexualité, le débat a gagné en intensité avec les dernières controverses, dans ce pays touristique tiraillé entre conservatisme et ouverture sur l'Occident.

Au lendemain de l'action des deux militantes Femen, quelque 1500 personnes ont manifesté devant l'ambassade de France, arborant des pancartes *«Pas de ça chez nous»*.

De nombreux médias ont aussi dénoncé une provocation, en rappelant que l'islam est religion d'État au Maroc.

Mais le journal *Maroc Hebdo*, qui avait titré *«Faut-il brûler les homos?»*, a été contraint de modifier cette une et de présenter ses excuses à la suite du tollé provoqué sur les réseaux sociaux.

Un autre hebdomadaire, *Tel quel*, a en revanche exprimé un avis remarqué en faveur de la dépénalisation de l'homosexualité. *«Les homosexuels ne sont ni des déviants ni des malades»*, et *«la loi ne peut pas s'immiscer dans les sentiments des gens»*, a-t-il souligné.

Après l'action des Femen, le groupe britannique Placebo a apporté lui aussi un soutien à la cause homosexuelle au Maroc, lors du Festival Mawazine à Rabat, un des principaux événements musicaux du pays.

Agence France-Presse

Yémen: pas de paix à Genève

Genève — Les négociations de paix pour le Yémen se sont achevées vendredi à Genève sans accord sur une trêve et aucune date n'a été fixée pour de nouvelles discussions, a annoncé l'émissaire de l'ONU. Un cessez-le-feu au Yémen *«a besoin de plus de consultations, mais peut être conclu assez rapidement»*, a déclaré vendredi devant la presse à Genève l'envoyé spécial des Nations unies pour ce pays, le sous-secrétaire général Ismail Ould Cheikh Ahmed. Il va se rendre à New York pour rendre compte au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et au Conseil de sécurité et entend ensuite se rendre dans la région pour poursuivre ses efforts de paix. Le diplomate a qualifié les consultations de Genève de *«préliminaires»*, mais a admis qu'aucune nouvelle date n'avait été fixée. *«Ce n'est pas à l'ONU de décider s'il y aura de nouvelles consultations, c'est aux Yéménites de le faire»*, a-t-il dit.

Agence France-Presse

Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens.
Antiquités haut de gamme.
Grande valeur offerte.

Borduas
Ferron
Fortin
Gagnon
Krieghoff
Lemieux
Letendre
McEwen
Pellan
Riopelle
Suzor-Côté
et autres…

Jean-Paul Lemieux «Portrait de jeune fille» Huile sur toile

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.

Claude Lafitte évaluateur et expert conseil

Galerie Claude Lafitte
depuis 1975 • 514.842.1270
2160 rue Crescent, Montréal, www.lafitte.com

Congédié?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

TERRORISME

Le nombre de victimes monte en flèche

NICOLAS REVISE
à Washington

MOHAMED ABDIWAHAB AGENCE FRANCE-PRESSE

Le nombre de personnes décédées en raison d'attentats terroristes a bondi de 81 % en 2014, rapporte le gouvernement américain.

Avec près de 33 000 personnes tuées en 2014 dans des *«attaques terroristes»*, le monde a subi une hausse vertigineuse du nombre de personnes décimées par des attentats, s'est alarmée vendredi la diplomatie américaine.

Dans un rapport mondial glaçant, le département d'État analyse également l'émergence fulgurante du groupe État islamique (EI) en Irak et en Syrie et dénonce aussi le rôle de *«soutien au terrorisme»* international que continuerait de jouer l'Iran au Moyen-Orient.

Ce panorama statistique annuel, qui s'arrête au 31 décembre 2014, décompte 13 463 *«attaques terroristes»* l'an dernier, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2013, ayant provoqué la mort de 32 727 personnes, l'équivalent de la population d'une ville moyenne en France.

Cela représente une hausse de 81 % sur un an.

Dans cette avalanche de chiffres bruts, qui laisse peu de place à l'analyse, Washington relève que 95 pays ont été frappés par des actes «terroristes» en 2014 mais que plus de 60 % d'entre eux se sont produits en Irak, au Pakistan, en Afghanistan, en Inde et au Nigeria. Et 78 % des personnes tuées se trouvaient en Irak, Syrie, Afghanistan, Pakistan et au Nigeria.

Cette poussée affolante du nombre de morts s'explique par le fait qu'*«en 2014 il y a eu 20 attaques qui ont tué* [chacune] *plus de 100 personnes, contre deux du même type en 2013»*, selon le ministère américain des Affaires étrangères.

Un total de 34 791 personnes ont également été blessées dans ces attentats et, en outre, 9428 ont été prises en otage, a compilé le département d'État.

Concept idéologique, sujet à de multiples controverses, le «terrorisme» est défini juridiquement par le gouvernement américain comme un acte *«de violence prémédité, aux mobiles politiques, perpétré par des groupes sous-nationaux ou des agents clandestins, contre des cibles non combattantes»*.

Ce rapport annuel préparé pendant des mois par une armée d'experts et de diplomates américains est rendu public avec plusieurs semaines de retard et dresse une photographie la plus exhaustive possible du terrorisme mondial: pour 2014, il met un accent particulier sur le groupe EI, qui contrôle depuis juin dernier de larges pans de la Syrie et de l'Irak.

Les États-Unis ont mis sur pied en septembre une coalition militaire internationale qui a effectué des milliers de frappes contre les bastions d'EI, mais Washington reconnaît que cette organisation islamiste ultraradicale sunnite est *«sans précédent»* dans l'histoire du terrorisme. À cet égard, *«la guerre civile en Syrie a été en 2014 un facteur significatif qui a alimenté le terrorisme mondial»*, note le département d'État.

Soutien de l'Iran

Washington n'a pas non plus oublié Téhéran, malgré le processus historique diplomatique entre ces deux ennemis qui cherchent un accord sur le programme nucléaire controversé iranien.

Mais la République islamique chiite *«a continué de soutenir des groupes terroristes tout autour de la planète»*, a pointé Tina Kaidanow, émissaire du gouvernement américain pour la lutte antiterroriste, en dévoilant le rapport à la presse.

Téhéran figure depuis 1984, aux côtés de la Syrie et du Soudan, sur une liste noire américaine d'*«États soutenant le terrorisme»*. Cuba en a été retiré fin mai.

Agence France-Presse

La Russie est « ouverte au monde », assure Poutine

Saint-Pétersbourg — Le président russe Vladimir Poutine a affirmé vendredi que la Russie était *«ouverte au monde»* et poursuivrait sa coopération avec les pays occidentaux malgré les tensions liées à la crise ukrainienne.

«Notre coopération active avec les nouveaux centres de la croissance mondiale ne signifie en aucun cas que nous allons accorder moins d'attention au dialogue avec nos partenaires traditionnels en Occident. Je suis convaincu que ce partenariat sera poursuivi», a déclaré M. Poutine lors du forum économique international de Saint-Pétersbourg.

«La Russie est ouverte au monde, à un partenariat économique, scientifique, humanitaire et à une coopération avec la société civile et les milieux d'affaires partout dans le monde», a-t-il ajouté lors de ce forum, où était notamment présent le premier ministre grec, Alexis Tsipras.

En froid avec les pays occidentaux en raison de la crise ukrainienne et frappé par une série de sanctions occidentales sans précédent, Moscou cherche depuis plus d'un an à renforcer ses liens diplomatiques et commerciaux avec les autres pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil.

M. Poutine a en outre affirmé que malgré les difficultés rencontrées depuis l'année dernière par l'économie russe, notamment liées aux sanctions occidentales et à la chute des cours du pétrole, le pire a été évité.

Agence France-Presse

Depuis plus de 400 ans, nous formons un peuple accueillant et ouvert.

Notre histoire en est une de courage et de détermination.

Ensemble, nous avons bravé les tempêtes.

Nous avons fait preuve d'audace et de créativité pour bâtir la seule société à majorité francophone en Amérique du Nord.

Notre langue et notre culture nous distinguent. C'est notre identité. C'est notre ADN.

Et c'est au contact de la diversité québécoise de tous les horizons et de toutes les régions que notre Nation s'affirme et s'enrichit.

Nous sommes unis dans l'adversité. Unis dans le respect de nos différences. Unis parce que notre drapeau et notre fierté du Québec appartiennent à toutes les Québécoises et à tous les Québécois.

En ce 24 juin, célébrons tout simplement ce qui nous rassemble. Ce qui nous ressemble.

Parce qu'ensemble, nous sommes le Québec.

Bonne fête nationale !

Philippe Couillard
Premier ministre du Québec

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

ACTUALITÉS

EXTINCTION

SUITE DE LA PAGE 1

tres organismes vivants à un rythme accéléré, amorçant ainsi un épisode d'extinction massive sans précédent depuis 65 millions d'années.» Lors de cette cinquième extinction de masse, ce sont les dinosaures qui ont été rayés de la carte, probablement en raison de la collision d'une météorite avec la Terre.

Aujourd'hui, c'est toutefois l'être humain qui est responsable de cet anéantissement mortifère, insistent les chercheurs. Ils ont ainsi évalué que le taux dit «naturel» de disparition des espèces de vertébrés (mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens et poissons) est de deux espèces par siècle pour un échantillon de 10 000 espèces. L'analyse des données historiques et actuelles sur les vertébrées indique toutefois que ce taux est de 25 à 100 fois plus élevé, selon le type de vertébré.

Concrètement, sans intervention humaine, un total de neuf espèces auraient disparu depuis 1900. Mais les données scientifiques ont recensé pas moins de 477 disparitions d'espèces depuis le début du XXe siècle. On y retrouve 158 espèces de poissons, 146 espèces d'amphibiens, 80 espèces d'oiseaux et 69 espèces de mammifères. L'étude souligne d'ailleurs que si le taux *«naturel»* d'extinction prévalait, il aurait fallu *«plusieurs millénaires»* pour voir disparaître autant d'espèces.

«C'est très déprimant parce que nous avons utilisé les taux les plus modérés, mais malgré cela, ils sont beaucoup plus élevés que le taux normal d'extinction, fait valoir Gerardo Ceballos, coauteur de l'étude. *Cela nous indique que nous assistons à des pertes massives d'espèces.»*

Impact humain

Preuve *«irréfutable»* de l'impact de l'activité humaine sur le recul abrupt de la biodiversité terrestre, les chercheurs notent que *«les taux d'extinction ont augmenté significativement au cours des 200 dernières années, ce qui correspond à la montée de la société industrielle»*.

477

Le nombre d'espèces disparues depuis le début du XXe siècle.

La vaste majorité des disparitions dûment répertoriées depuis 1500 ont eu lieu depuis 1900. Cette très brève période de l'histoire a été marquée par une croissance sans précédent de la population mondiale, qui va de pair avec une hausse significative de la consommation et de la destruction des milieux naturels. Ce dernier phénomène se poursuit d'ailleurs toujours inexorablement. En fait, au rythme où l'humanité détruit les zones naturelles pour faire davantage de place à l'agriculture, près de 10 millions de kilomètres carrés de ces terres disparaîtront d'ici 2050, selon le Programme des Nations unies pour l'environnement.

Il est vrai que la croissance de l'empreinte écologique de l'humanité est constante. Ainsi, chaque année, le monde consomme des ressources équivalant à 150% de ce que la planète est en mesure de produire sur une base annuelle. Plus de 80% de la population mondiale vit dans des pays qui utilisent plus que ce que leurs propres écosystèmes peuvent renouveler. Si tous les humains consommaient comme les Canadiens, il nous faudrait l'équivalent de trois planètes et demie pour assurer notre subsistance.

Pertes permanentes

Le recul de la biodiversité est un des problèmes environnementaux les plus critiques puisqu'il menace directement les *«services»* que les écosystèmes rendent à chaque instant à l'humanité, rappelle en outre l'étude. *«Si le niveau actuel d'extinction se maintient, les humains seront bientôt* [dans aussi peu de temps que l'équivalent de trois durées de vies humaines] *privés de plusieurs bénéfices tirés de la biodiversité*, concluent justement les scientifiques. *À l'échelle humaine, ces pertes seront permanentes, parce qu'à la suite des extinctions de masse, le vivant a besoin de centaines de milliers, voire de millions d'années pour se régénérer.»*

Selon les chercheurs, il est certes toujours possible d'éviter le pire en mettant en place *«des efforts intensifs de conservation»*, mais *«les chances d'y parvenir s'amenuisent rapidement»*.

Il faut dire qu'en plus de la destruction des habitats et les problèmes de pollution, les espèces vivantes sont de plus en plus aux prises avec les impacts des bouleversements climatiques. D'après les conclusions d'une étude britannique publiée dans la revue *Nature Climate Change*, quelque 55% des plantes et 35% des animaux devraient voir l'espace propice à leur existence réduit de moitié d'ici 2080 à cause du réchauffement climatique, si la tendance actuelle se poursuit.

Le Devoir

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans le texte *«Barrette allège les contraintes pour les spécialistes»*, publié le 19 juin et signé par Jessica Nadeau. L'article faisait référence à une campagne de publicité de la FMSQ pour contrer le projet de loi 20 au coût de 60 millions de dollars. Il aurait plutôt fallu lire 6 millions. Toutes nos excuses.

CONDOS

SUITE DE LA PAGE 1

Le professeur adjoint en géographie et aménagement urbain a analysé une série d'indicateurs qui démontrent l'embourgeoisement accéléré du secteur Marconi-Alexandra, dans La Petite-Patrie. Cette ancienne enclave industrielle, coincée entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue du Parc, à la hauteur de la rue Beaubien, se transforme en quartier «branché».

Les maisons d'architectes côtoient les vieux garages, des immeubles à condos s'élèvent près d'entrepôts défraîchis. Et de modestes logements résistent à l'assaut des promoteurs. Mais ils sont de moins en moins nombreux, les logements «abordables», dans le quartier.

En 2005, 87% du parc de logements du secteur était locatif. Aujourd'hui, à peine 57% des 776 adresses du district sont des logements à louer. Les 43% restants sont des condos. Au moins 98 de ces condos étaient jusqu'à récemment occupés par des locataires, a découvert Ted Rutland en épluchant le registre foncier de Montréal et la base de données de la Régie du logement, notamment.

La conversion de logements locatifs en condos est pourtant interdite sur tout le territoire de la Ville de Montréal depuis 1987, à quelques exceptions près. Le but est bien sûr d'éviter que règne la loi de la jungle en matière de logement. Mais trois décennies après l'entrée en vigueur du moratoire, tous les observateurs constatent que la conversion de logements en condos se fait impunément et à grande échelle.

«Il ne fait aucun doute que la conversion de condos transforme tous les quartiers centraux de Montréal — et rapidement. Les effets cumulatifs se font sentir davantage dans les premiers quartiers qui ont commencé à s'embourgeoiser, mais le phénomène se produit dans tous ces quartiers», indique Ted Rutland, joint par courriel alors qu'il se trouvait à l'extérieur du pays.

Dans le quartier Marconi-Alexandra, plusieurs indicateurs pointent vers un embourgeoisement rapide. Le revenu moyen des résidants augmente sans cesse, pour se rapprocher de la moyenne montréalaise (30 871$ contre 38 281$ en 2011, alors que la différence était du simple au double 20 ans plus tôt). Le taux de personnes du quartier détenant un diplôme universitaire a augmenté de 8,2% à 22,9% durant la même période, rejoignant aussi la moyenne montréalaise.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le patrimoine religieux n'échappe pas à la reconversion en condos.

Fausse bonne nouvelle

Autre indice indéniable d'une transformation en profondeur du district, le secteur d'emploi des résidants a changé radicalement. Les travailleurs des services, qui formaient à peine 15% de la population du secteur en 1991, sont maintenant majoritaires (62,1%). Les ouvriers cèdent la place aux cols blancs.

À première vue, tous ces indicateurs mis ensemble ressemblent à une bonne nouvelle. La population s'est enrichie, s'est éduquée, a rajeuni et délaisse les vieux logements pour acheter des condos. Comme dit le dicton: mieux vaut être riche et en santé que pauvre et malade. Le problème, c'est que l'enrichissement du quartier s'est fait en repoussant les pauvres vers d'autres quartiers, souligne Ted Rutland.

«Les locataires ne connaissent pas leurs droits face aux promoteurs. Un nombre incalculable de locataires ont été évincés de leurs vieux logements dans Marconi-Alexandra. Plutôt que de prendre les moyens pour freiner la conversion, la rénovation ou la construction de condos dans des quartiers comme La Petite-Patrie, la Ville de Montréal a failli à la tâche de répondre à la forte demande pour les logements locatifs», indique l'étude.

«Si Montréal échoue à trouver des solutions, un quartier jadis dynamique et réputé pour sa diversité comme La Petite-Patrie aura des allures de banlieue embourgeoisée. Montréal ne peut se permettre de perdre un autre Marconi-Alexandra, s'inquiète le professeur. *Si la tendance se maintient, sommes-nous prêts à voir d'autres quartiers devenir des banlieues peuplées de tours à condos et de rues sans vie, bondées de voitures? Et où vont les démunis quand ils n'ont pas les moyens de louer un condo dans leur quartier et d'avoir une voiture?»*

Le Devoir

Regina a une solution

Montréal devrait s'inspirer de Regina pour freiner la conversion de logements locatifs en condos, selon Ted Rutland. Le marché locatif a augmenté de 19,1% entre 2007 et 2010 dans la capitale de la Saskatchewan grâce à des mesures fermes pour empêcher les spéculateurs d'expulser les locataires: le moratoire vise clairement la copropriété divise et indivise, contrairement à Montréal, où les promoteurs contournent les règles pour transformer des logements en copropriétés indivises, exemptée du moratoire. Regina interdit ainsi les évictions pour cause de rénovation ou de démolition, excuses souvent évoquées, à Montréal comme là-bas, pour transformer des logements en condos. Les promoteurs de logements obtiennent aussi des exemptions fiscales.

LE SAVOIR EN LIBRE ACCÈS.

Téléchargez gratuitement la version numérique de ces livres.

Les Presses de l'Université de Montréal
www.pum.umontreal.ca

AUTOCHTONES

SUITE DE LA PAGE 1

À côté de sa bibliothèque, un autre trésor: son diplôme de l'Université Laval en enseignement du français. *«J'aime la langue française et la littérature. Et je voulais choisir une carrière qui serait utile à ma communauté.* […] *Mais il n'était pas question que je m'installe et élève mon fils sur la réserve,* ajoute-t-elle, *c'est une sorte de ghetto.»* Elle réside donc à Sept-Îles et enseigne sur la réserve d'Uashat, à dix minutes en voiture.

Naomi Fontaine est née là, à Uashat, en 1987. Quand elle avait 7 ans, sa mère, veuve, a décidé contre l'avis de tous de quitter sa maison et d'emmener ses cinq enfants vivre à Québec. *«Ma mère pensait qu'on n'allait pas pouvoir s'en sortir en restant sur la réserve. C'était comme une fuite»*, raconte-t-elle. Naomi a fait ses études à Québec avec, en tête, une idée fixe: revenir à Uashat pour y enseigner. *«Je me suis choisie. J'ai voulu ma vie*, écrit-elle. *Dormir tôt le soir. Troquer mes t-shirts pour des habits de madame. Motiver ces graines d'humains qui créeraient notre futur.»*

Je la retrouve à l'école Manikanetish, où elle enseigne en 4e et 5e secondaire. Ses élèves sont en examen. Naomi se promène de long en large dans le corridor attenant à sa classe en gardant l'œil sur ses protégés. Dehors, soleils éclatants et pluies torrentielles se succèdent. Une journée en dents de scie, un peu à l'image de ce qu'est sa vie d'enseignante. Aux jours exaltants où elle ressent un intense sentiment d'accomplissement succèdent des jours de découragement. Surtout quand ses élèves lui disent que le français n'est pas leur langue et qu'ils n'en ont rien à f… *«À quoi ça sert, le français?* leur répond-elle avec fougue. *Ça sert à écrire comme il faut et à parler comme il faut. Si vous savez lire, écrire et parler correctement, alors personne ne pourra vous dire quoi penser. C'est d'abord ça, la liberté.»*

Pas de pitié

La jeune prof s'insurge contre l'image de l'autochtone misérable qu'elle voit parfois inscrite sur les visages dans sa classe. *«Je refuse de les prendre en pitié, et c'est ce qui me vaut leur plus grande colère.»* Assez de la pitié! Assez de se sentir victime! *«Je leur fais des speechs. Personne ne me fera croire que les Innus ne sont pas aussi capables et brillants que les Blancs. Et c'est pas vrai que vous allez venir dormir dans mes cours!»* Elle est vue par ses élèves comme un modèle de confiance et d'exigence envers soi.

Elle, Naomi, son modèle, c'est sa mère. Qui a choisi de rester seule, de faire un bac en toxicomanie à l'Université Laval et de se convertir au protestantisme, au grand dam de sa famille catholique. Cette mère a transmis à sa fille son indépendance d'esprit. Naomi n'a pas froid aux yeux et ne craint pas de prendre à rebours les idées reçues. L'autre jour, elle a refusé de s'associer à une cérémonie de purification où brûlait la sauge, au son du tambour. *«Je ne fais pas de choses auxquelles je ne crois pas. Par respect pour moi-même d'abord. Je refuse de jouer à l'Indienne.»*

«Je ne me sens pas victime de notre histoire comme ma mère»

Attention, oreilles orthodoxes et adeptes de la «bien-pensance», les propos de Naomi Fontaine peuvent déranger. *«Quand arrêterons-nous de jouer à l'Innu et de fantasmer sur l'Innu protecteur de la nature? Quand oserons-nous nous regarder en face?»* Une autochtone ne peut pas penser comme ça, lui dit-on dans sa communauté. Eh! bien oui, elle pense comme ça. Ce qui l'indispose le plus à propos d'Uashat, c'est l'espèce d'unanimisme qui y règne. *«Tout le monde pense pareil! Alors qu'il devrait y avoir autant de façons de penser qu'il y a d'Innus.»*

L'examen est terminé. Naomi a ramassé les copies. *«Cette génération,* dit-elle, *est ouverte, allumée, de plus en plus consciente de l'importance des études et en train d'acquérir des compétences dans tous les domaines. Elle commence à prendre la parole publique. Ses attentes envers la vie ne se limitent plus au "BS" et à des maisons fournies par le conseil de bande.»*

Alors que le rapport de la Commission de vérité et réconciliation et le drame des pensionnats autochtones sont à l'avant-scène de l'actualité, Naomi réagit ainsi: *«Cette tranche de notre histoire devait être dite, écrite, analysée. Maintenant, il faut poursuivre la route.» «Je ne me sens pas victime de notre histoire comme ma mère,* poursuit-elle, *qui me répète souvent: "À moi la colère, à toi la lumière."»* Elle a eu longtemps honte d'être une Indienne. Et savez-vous qui l'a guérie? Sa meilleure amie, une Blanche. *«Ça sert à ça, l'amitié et le dialogue entre les cultures.»*

L'autre soir, au Musée Shaputuan d'Uashat, Naomi a lu, d'une voix forte et belle, un texte intitulé *Puamun, le rêve* devant un auditoire rassemblé pour le lancement de la revue *Littoral*, à laquelle elle a collaboré. *«Pour mes élèves, je souhaite qu'après le secondaire, ils aillent au cégep et à l'université. Et pour mon peuple? Qu'un jour, il fasse l'envie des autres peuples, avec de spectaculaires taux de réussite.»* Et pour elle? *«Une petite maison et une galerie en bois d'où je verrais et entendrais la mer avec Marc-Aurèle, à qui toutes les portes de l'avenir seront ouvertes.»*

Mais la petite maison sur la mer attendra. Car entre-temps, il y aura quelques années à Québec, *«où mon fils étudiera»*. À l'ombre du Château Frontenac, avec Uashat en songe, Naomi, elle, retournera à son travail d'écrivaine. *«Pour voir plus loin que ce que les yeux voient.»*

Collaboratrice
Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur ledevoir.com
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avertir notre service à la clientèle. *Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Janvier de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du *Journal de Québec*, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.